



AISNE



1 Ter rue d'Alsace Lorraine – 02100 – SAINT-QUENTIN

☎ 03.23.08.38.85

DECLARATION CSA 1^{er} DEGRE DEPARTEMENTAL DU 30 JANVIER 2023

Madame La Directrice Académique,
Mesdames et Messieurs les membres de ce CSA

L'état actuel de la mixité sociale de nos écoles est le reflet de la persistance d'inégalités qui pénalisent la scolarité des élèves issus de milieux sociaux modestes.

Le tri effectué grâce au spécialiste du séparatisme social à l'École, je veux citer, l'enseignement privé sous contrat, ne fait qu'accroître un fossé qui se creuse irrémédiablement. Et ce ne sont pas les effets d'annonces de notre Ministre qui vont bouleverser les choses. Ministre dont les enfants sont scolarisés à l'école Alsacienne privée dans le 6^{ème} arrondissement parisien dont le coût de scolarisation annuel s'élève à 3288 euros. Mais tout va bien, elle est laïque !

Les intrigues qui se jouent à Chauny démontrent parfaitement ce processus.

Pour le 1^{er} degré, l'UNSA éducation dénonce le choix de ces récupérations d'emplois alors qu'il faudrait profiter de la baisse démographique pour répondre aux besoins des élèves et du service public d'éducation : besoins de postes de Rased, besoins de remplacement pour les absences ordinaires mais aussi la formation initiale et continue (est-il acceptable que sur certaines journées, près de 200 classes soient sans enseignants dans notre Académie ?), besoin de poursuivre l'amélioration

du régime de décharge des directeurs d'école, besoin de soutenir une politique volontariste de structuration de l'offre éducative en milieu rural. Pire, la politique de dédoublement des classes en éducation prioritaire ne perdurera qu'au détriment des niveaux non concernés qui verront leurs effectifs approcher parfois 30 élèves par classe en éducation prioritaire.

La baisse démographique aurait pu être l'occasion de diminuer le nombre d'élèves par classe dans notre département. Mais non ! Le projet de loi de finances impose, dans la continuité des années précédentes, de fermer encore des postes.

Pourtant, des enjeux importants existent : citons-en un qui met aujourd'hui trop d'enfants et de personnels en souffrance, celui de l'école inclusive. À l'heure de la préparation de la conférence nationale sur le handicap, il est urgent de mettre à plat son fonctionnement et de se donner les moyens de répondre effectivement et pleinement aux besoins tels qu'ils existent de façon criante. Cela nécessite de dépasser une politique purement comptable qui nie les difficultés de la communauté éducative et fragilise les personnels et les élèves. L'école inclusive, enjeu majeur de l'École, n'est abordée par l'exécutif que comme un slogan sans garantir les conditions d'un accès effectif et réel au droit à l'éducation tel qu'il est défini par la convention internationale des droits de l'enfant. Cette approche met en souffrance des personnels, des enfants et leur famille en n'offrant pas les réponses adaptées aux besoins des élèves. Et que dire des moyens mobilisés par l'employeur en matière de postes adaptés, de moyens mis à disposition pour les aménagements de postes nécessaires au maintien dans l'emploi des personnels en situation de handicap : ils sont indigents.

L'UNSA EDUCATION dénonce avec fermeté les fermetures et fusions d'écoles abusives qui ne seraient que le fruit d'une logique ou réflexion budgétaire et financière en dehors de toute logique pédagogique.

Pour l'UNSA éducation, il faut protéger notre service public d'Éducation pour redonner confiance en l'avenir à notre pays et offrir des perspectives positives aux professionnels qui font l'École.

Evoquons pour conclure les lignes directrices de gestion relative à la mobilité. Nous continuons à y être opposés car, contrairement à l'objectif affiché de transparence, la disparition de cette compétence pour les CAPA a rendu la gestion du mouvement bien plus opaque pour les personnels.